



## STOP AUX RUMEURS

### FO rétablir la vérité et FO continuer à se battre

Un nombre inimaginable de rumeurs circule à l'escale, comme c'est souvent le cas en période d'élections professionnelles, certains s'amuse à faire de la désinformation.

FO a pu entendre lors de tournées de secteurs que l'escale va être fermée en janvier, l'escale va être filialisée, qu'un plan social se prépare...

#### Sur le Comité d'entreprise

Il est vrai qu'est inscrit à l'ordre du jour du comité d'entreprise de janvier, un point d'information sur l'escale. Mais la direction, inscrit tous les 6 mois un point d'information sur l'escale (le dernier a eu lieu en juillet) afin de tenir les élus informés des nouveaux contrats avec les compagnies aériennes, des contrats qui arrivent à expiration, de la situation économique de l'escale. Ce sont les syndicats qui souhaitent être informés régulièrement de la situation de l'escale, seul secteur d'ADP ouvert à la concurrence.

Si la direction avait décidé de fermer l'escale, le CE serait consulté et pas uniquement informé. Mais il est vrai que les comptes de l'escale doivent être équilibrés (directive européenne de 1996) et ce n'est toujours pas le cas et les actionnaires regardent d'un mauvais œil la situation économique de l'escale.

La direction s'est engagée à équilibrer les comptes auprès des actionnaires et le Conseil d'Administration n'a pas décidé de fermer l'escale. Nous pouvons donc supposer que la direction proposera, comme elle l'a fait avec le Plan Adaptation Escale, le plan de restructuration escale...un nouveau plan d'économie, mais rien n'est inscrit pour l'instant au CE. Vos élus FO au Comité d'Entreprise restent donc vigilants.

#### Sur la filialisation et la libéralisation de l'assistance en escale, FO a gagné

FO qui préside le Comité Personnel Sol de la Fédération Européenne des travailleurs du Transport (ETF) a fait reculer la Commission Européenne. En effet, suite à 6 ans de combat, la Commission Européenne a rendu publique sa décision de ne pas poursuivre son projet de révision de la directive de libéralisation des services d'assistance en escale. Par conséquent, nous avons empêché la révision de la directive de 1996 ainsi que la séparation juridique (la filialisation) des escales des aéroports.

Cette victoire, menée par FORCE OUVRIERE et son secrétaire général, Serge GENTILI, également président du comité personnel sol, contre la Commission Européenne doit nous conduire à poursuivre notre combat et à ne pas baisser la garde. Les ultras-libéraux de tous bords nous ont démontré qu'ils n'abandonnaient pas forcément leurs objectifs et qu'à tout moment, de façon directe ou insidieuse, ils "remettaient le couvert". Nous avons réussi à faire reculer la Commission Européenne, c'est donc une victoire FORCE OUVRIERE.

#### Sur le bilan de FO à l'escale

Certains pensent que les syndicats ne servent à rien, et que notre rôle se limite à défendre les agents qui sont proposés à un avancement à 45 mois.

Voici donc une liste non exhaustive de ce que vos délégués du personnel FO ont obtenu pour vous:

- Souvenez-vous des **contrats SU**, agents CDI sans poste, nous avons obtenu leur titularisation sur des postes statutaires,
- Les **contrats TPA** (temps partiel annualisé) qui avaient des CDI de 8 mois sur 12, nous avons obtenu leur titularisation,
- nous avons obtenu **la titularisation des CDD** en 1999, puis en 2000,

- nous avons combattu les Temps Partiel Imposés (TPI) créés par l'UNSA, la CFDT, la CFTC et la CFE/CGC et la direction via l'accord 35H,
- nous avons obtenu **la limitation à 8H d'amplitude** pour les vacances dites "très matinales" (prise de service entre 4H et 5H),
- L'octroi d'un bon petit déjeuner et d'une pause petit déjeuner** pour toutes les prises de services entre 4H et 5H,
- l'augmentation de la pause repas** pour les agents travaillant dans des zones éloignées des restaurants du personnel (T3, CDG2),
- L'arrêt de la modulation saisonnière** (TDS de 38 heures l'été et 35H l'hiver),
- le paiement des arriérés Mauroy** (35H services continus) sur la base d'un forfait ou au réel,
- l'engagement **d'une descente de nuit suivie de 2 repos** après les nuits,
- l'attribution des postes RVD** en priorité aux agents ayant effectué le plus grand nombre de mois d'intérim,
- la suppression** des vacances d'une amplitude de 6H30,
- l'engagement de ne pas avoir de **vacations isolés ou de repos isolés** sur les TDS,
- l'engagement de **la communication des TDS** le 15 du mois M-1 contre le 21 du mois prévu dans l'accord 35H,
- les excuses publiques** d'une compagnie aérienne dont le comportement d'un agent de la compagnie envers le personnel était insultant,
- **La non application de la note sur les prises de repas** de 2000 qui interdisait les pauses repas pour les vacances de matin finissant avant 14 H 30,
- l'engagement de la direction de respecter les 11H de repos entre deux vacances pour les **contrats de professionnalisation**,
- l'arrêt de la révision de la directive européenne** qui aurait abouti à la mort de l'escale,

Vos délégués ont également assisté certains d'entre vous lors d'entretiens hiérarchiques pour sanction et ont même réussi à faire annuler un licenciement .....

Depuis 1999, le syndicat FO a énormément investi de temps et de moyens pour défendre l'escale d'ADP et son personnel. Même si certains délégués ont quitté ADP, d'autres l'escale comme Stéphane VETTER, Lydiane SAINT JALME, James CHARTIER, Jérôme REBILLE, Jean Stéphane BERTHELOT, d'autres continuent à vous défendre, Christelle MARTIN, Noura ETTIS, Catherine FRADET, Antonio FERNANDES, Maryline VIGNAUD.

**Mais aujourd'hui, c'est à vous de nous aider.** Pour vous défendre, pour vous aider, revendiquer...il faut du temps, des moyens et donc être élus lors des élections. En votant massivement pour les listes FO lors du deuxième tour des élections, vous nous donnez plus de poids. En ne votant pas, vous prenez le risque que nous ne soyons pas élus, nous n'aurions alors plus le droit de vous représenter, de vous défendre, de vous aider.

Roissy, le 02/01/07

**FO DONC AGIR FO VOTER**

**POUR LES LISTES FO**